



COMMUNE DE SAINT-DENIS-D'OLÉRON

MAIRIE

27 rue de la Libération

17650 SAINT DENIS D'OLÉRON

Tel. 05 46 47.85 48

Fax. 05 46 47.88 23

Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

**DOMAINE PUBLIC : APPEL A CANDIDATURES, OCCUPATION TEMPORAIRE
EMPLACEMENT POUR UNE ATTRACTION DE LOISIRS**

Organisateur :

Commune de Saint-Denis-d'Oléron : 27 rue de la Libération 17650 Saint-Denis-d'Oléron -
tél : 0546478548

Objet :

Dans le cadre de l'occupation d'un emplacement destiné à l'installation d'une attraction de loisirs, la commune de Saint-Denis-d'Oléron lance un appel à candidatures, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Le candidat retenu se verra proposer une Autorisation d'Occupation Temporaire pour l'exploitation de l'emplacement. Ce dispositif vise à assurer une offre qui attire des familles avec jeunes enfants et contribue à l'animation du territoire communal.

Présentation de l'emplacement :

Situé stratégiquement entre le camping municipal et le port de plaisance, l'emplacement proposé bénéficie d'un important flux de visiteurs. Cet emplacement offre une opportunité de capter une clientèle attirée par les animations estivales et l'ambiance dynamique de cette zone de l'île.

Durée d'exploitation :

La période d'exploitation est prévue du 1er avril au 30 septembre 2025, avec une présence a minima pendant les vacances scolaires, week-ends et jours fériés. Ouverture obligatoire en soirée pour les mois de juillet et août. L'autorisation d'occupation temporaire est délivrée pour une année.

Redevance :

Le candidat devra proposer une redevance annuelle pour l'occupation du domaine public, laquelle constituera un des critères d'examen de la candidature. Cette proposition devra être formulée de manière précise dans l'offre, en tenant compte de l'exploitation envisagée et de la durée de l'autorisation. Les propositions seront évaluées sur la base de leur cohérence avec le projet, ainsi que sur leur pertinence au regard de l'intérêt général.

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être déposées ou envoyées au plus tard le **14 février 2025** inclus à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Denis-d'Oléron
27 rue de la Libération
17650 Saint-Denis-d'Oléron
Ou par courriel à mairie@st-denis-oleron.fr

Contenu du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants :

- ✓ Projet détaillé
- ✓ Montant et caractéristiques de la redevance proposée
- ✓ Attestation d'assurance en lien avec l'activité concernée
- ✓ Carte nationale d'identité du responsable
- ✓ Présentation de l'expérience du candidat relative à l'activité concernée

Attribution :

L'attribution sera communiquée à l'exploitant retenu début mars 2025.

Renseignements techniques et administratifs

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser à la Directrice Générale des Services par téléphone au **05 46 47 85 48** ou par mail [**mairie@st-denis-oleron.fr**](mailto:mairie@st-denis-oleron.fr).

Informations complémentaires :

Le calendrier prévisionnel mentionné dans le présent avis est indicatif, la commune se réserve la possibilité de reporter la date d'attribution.

Les candidatures seront rédigées en français. Le droit français est le seul applicable.